



www.ichim.org

Les institutions culturelles et le numérique
Cultural institutions and digital technology

École du Louvre
8 - 12 septembre 2003

**DÉFENSE ET ILLUSTRATION DU GPC (LE
GRAND PORTAIL CULTUREL)**

Bruno Ory-Lavollée

« Acte publié avec le soutien de la Mission de la Recherche et
de la Technologie du Ministère de la Culture et de la Communication »

En janvier 2002, nous remettons à Mme Catherine Tasca, Ministre de la culture et de la communication le rapport intitulé "la Diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle", qui faisait suite à la commande de définir quels contenus le ministère de la culture et de la communication devait mettre gratuitement à la disposition du public sur les réseaux.

Ce rapport passe en revue les acquis de la politique de numérisation menée par le ministère de la culture et par les établissements qui en dépendent - de la Bibliothèque nationale de France au Centre Pompidou, du Louvre à l'Ircam. Un chapitre particulier est consacré à des propositions d'adaptation des droits d'auteur et des droits voisins qui faciliteraient la diffusion de la culture par le multimédia. Ensuite sont présentées des orientations et des propositions (19 en tout) pour fonder une politique de la diffusion numérique du patrimoine, en insistant sur le fait qu'elle doit être considérée désormais comme une composante à part entière de la politique culturelle.

M. Jean-Jacques Aillagon, très peu de temps après avoir succédé à Mme Catherine Tasca comme Ministre de la culture, a affirmé l'importance qu'il accorderait aux questions posées aux différentes activités culturelles par les nouvelles technologies et a décidé la mise en œuvre de la grande majorité des propositions du rapport.

Nous voudrions revenir ici sur une d'entre elles, dont la place est centrale, la création d'un grand portail culturel sur le web, pour revenir sur son actualité et sa nécessité.

L'origine de la proposition

La proposition du portail est née après plusieurs constats.

- Le ministère de la culture et ses établissements ont lancé des projets ambitieux et souvent de grande qualité, qu'il s'agisse de bases de données ou de sites culturels. Les 200000 images et les 100000 notices de la base Joconde, les 50000 volumes numérisés de la bibliothèque virtuelle Gallica, les expositions virtuelles, de la Route des orgues à la grotte Chauvet, les 400 fonds numérisés, des poinçons des orfèvres parisiens aux registres paroissiaux d'Avignon, sont des réalisations merveilleuses. Mais elles n'ont pas la diffusion qu'elles méritent. Il y a plusieurs raisons à cela. La

principale est la logique trop exclusivement scientifique qui dirige beaucoup de projets. Mais il leur manque aussi une vitrine suffisamment visible : le site du ministère de la culture, qui héberge la plupart d'entre elles, et les sites des établissements sont ignorés d'une partie du public potentiel.

- Le web culturel est éclaté. Ce constat n'est pas propre à la France. A travers le monde, les réalisations, parfois remarquables, sont peu reliées entre elles. Le cloisonnement est linguistique et géographique, bien sûr, il existe entre les disciplines, comme c'est traditionnel, mais il s'y ajoute celui entre les différentes approches et les différents usages. Les producteurs de base de données ne connaissent guère ceux qui consacrent des sites à la promotion d'artistes vivants; les sites de musée ont pour la plupart peu de lien avec les communautés qui se consacrent aux créations d'œuvres virtuelles; l'individu qui achète un billet de théâtre n'est pas mis en contact avec un site consacré à la littérature, ceux qui téléchargent de la musique, même classique, n'entrent pas en contact avec la base iconographique des portraits de musiciens, on pourrait multiplier les exemples. De la base de données au téléchargement, du site institutionnel aux jeux, les usages possibles du web sont multiples, mais on peut dire que chacun d'eux est devenu un segment qui a peu de lien avec ses voisins.
- Cet éclatement nuit bien évidemment à la visibilité des différentes productions. Chaque site, chaque institution, chaque tribu, car on peut ainsi qualifier certaines communautés entre sites de même nature, ne rencontre que son propre public, et n'a que ses moyens, en général modestes, pour se faire connaître et accroître son audience. De ce fait, alors que l'usage culturel est un de ceux auquel le public pense le plus naturellement, beaucoup de propositions culturelles manquent de visibilité, faute d'identification claire, de point d'entrée, de phare. On peut avoir le sentiment que la vente par correspondance, les jeux, ou même les services fiscaux et administratifs ont pris des longueurs d'avance en matière de visibilité, que les contenus ou les propositions culturels sont loin d'avoir atteint tout leur public en raison de cet éclatement.

Une des conséquences de cette situation est la suivante : tout en étant, il ne peut en être autrement, présente sur le net, la culture risque de n'apparaître qu'en tant que sous-produit ou qu'auxiliaire d'autres services ou d'autres activités. Si l'on ne fait rien, les contacts des internautes avec des contenus culturels auront lieu principalement à l'occasion de ventes

en ligne, sur des grands sites tels qu'*Amazon*, *Alapage*, *Fnac*, lors du téléchargement de musique, et demain de films, ou encore comme complément de propositions de voyage ou de tourisme. L'accès à l'art sera lié à une visée marchande, voire il en sera l'accessoire.

La proposition du portail est ainsi née avec la conviction qu'un tel projet pouvait à la fois donner un élan décisif au web culturel dans son ensemble et permettre d'affirmer un certain nombre de choix et de valeurs essentiels en matière culturelle.

Les fonctions du portail

Le portail n'est pas une initiative de production de contenus ou d'invention de services nouveaux. Il vise à fédérer des initiatives qui existent déjà. Son but est de les rendre plus visibles et plus accessibles.

En ce sens, il partage une grande partie de ses objectifs avec l'initiative *e-contenus* lancée par l'Union européenne, bien que constituant une modalité d'action qui n'était probablement pas dans l'esprit de ses concepteurs.

On peut schématiquement considérer que le portail remplira trois fonctions.

La première sera de permettre à l'internaute d'accéder très rapidement à tout site correspondant à l'objectif de sa recherche, dès lors que celui-ci se situe dans le champ culturel et artistique que le portail aura défini. Par conséquent, recenser, indexer et classer les sites culturels de toutes natures fera partie de ses premières missions. Les outils d'interrogation et de recherche devront atteindre une efficacité qui lui permettra de s'imposer auprès des internautes comme la solution la plus efficace et la plus rapide. Dans sa présentation, ce portail devra proposer plusieurs logiques d'accès différentes; pour cela, il faudra probablement le structurer en sous-ensembles cohérents, par discipline, par zones géographiques, par type d'usage et les interfaces devront être adaptées aux différentes sortes de publics.

La deuxième fonction devra être de faciliter l'accès aux contenus numérisés structurés sous forme de bases de données. Le portail doit être reconnu comme un des plus

importants gisements d'œuvres numérisées accessible sur le réseau. Ayant fédéré diverses bases de données, le défi sera évidemment de pouvoir les interroger par une seule requête. Par exemple, avec le mot "nymphéas", de pouvoir appeler simultanément les œuvres de Claude Monet du MOMA et du Musée du Jeu de Paume. Cette interopérabilité des bases signifie à la fois des concertations et des développements techniques importants. De ce fait, une des dimension du projet sera d'être une occasion de coopération entre les institutions et les acteurs culturels, par delà les frontières et les disciplines.

Et ceci nous amène à la troisième fonction. Un portail est plus qu'une collection de liens, beaucoup plus qu'un annuaire, même s'il se donne l'objectif d'être un point d'entrée vers le plus grand nombre possible de contenus culturels entrant dans son champ. A l'intérieur de ce dernier, le choix de refuser ou d'accueillir tel artiste, telle discipline, telle institution, telle proposition, puis de les mettre au premier ou au second plan, correspondent à une fonction éditoriale. L'animation et l'identité du portail passent par la mise en valeur de certains contenus et de certains partenaires. Ces choix signifient l'affirmation d'un certain nombre de valeurs, nous y reviendrons. Ils définissent un réseau d'institutions ou de personnes qui les partagent. Le portail a donc vocation à être au plein sens du terme, une institution culturelle, remplissant, dans l'espace en devenir des réseaux, des fonctions tout à fait comparable à celles que remplissent celles du monde réel. Cette dimension, qui signifie l'exercice d'un pouvoir, il faudra l'assumer comme le fait toute institution : en légitimant ce pouvoir par la compétence, l'éthique et la fidélité à une ligne claire.

La première des questions éditoriales qui se pose, la définition des limites du champ couvert au sein de ce qu'on appelle "la culture", ne peut être qu'abordée partiellement dans le cadre du présent exposé. On peut imaginer de nombreuses façons de composer l'assortiment de liens et de contenus. C'est pour les bases de données et pour les sites qui seront plus que d'autres mis en valeur que la question se pose plus particulièrement. Dans notre rapport, nous proposons un noyau fait des sites et bases de données du ministère de la culture et des établissements qui dépendent de lui - ils sont plus de soixante, dans tous les domaines artistiques, et d'y ajouter les réalisations les plus remarquables des villes et des régions ainsi que celles d'institutions du monde entier avec lesquelles existaient des liens historiques, linguistiques ou culturels avec la culture française. Mais d'autres conceptions sont possibles, qui dépendent de l'opérateur qui prendra l'initiative de réaliser le portail.

Une cohérence éditoriale

Les difficultés à lever

Bien évidemment, la réalisation d'un projet tel que celui-ci va demander de résoudre des problèmes ardu. A celui déjà évoqué du champ disciplinaire s'ajoute aussi le champ géographique, avec notamment la place des cultures non occidentales. L'art et la culture ne sont pas mondialisés, le portail ne peut se définir hors du rattachement à une civilisation ou une nation, même s'il affirme par ailleurs des ambitions universelles. Dépendant des options retenues en la matière, le choix des langues proposées aux internautes est aussi un des plus cruciaux, sachant qu'en pratique, il faut se limiter à deux ou trois.

Il faudra aussi délimiter les parts respectives du contenu et de l'événement, autrement dit de ce qui relève de l'encyclopédie et de l'actualité. Comme pour un musée, la première mission est de rendre accessible des contenus, mais il ne peut être fait abstraction des besoins du public de savoir, ici et maintenant, ce qui se passe, comment accéder à tel livre dont on parle ou aller voir la pièce de théâtre qui se joue près de chez eux.

De même, une question délicate est celle de l'articulation avec le principal usage culturel actuel et probablement futur du web, le téléchargement de musique et bientôt de contenus audiovisuels. C'est indéniablement une partie de l'accès au savoir et à la culture, et en même temps, cela doit être fait dans le respect de valeurs qui devront être celles d'une institution culturelle.

Enfin, la question du modèle économique doit être résolue. Il ne peut être que non marchand, du moins pour la grande majorité des ressources. En effet, seul un financement désintéressé, qu'il soit privé ou public, peut correspondre aux objectifs et aux valeurs qui sont la raison d'être d'un tel projet. Ajoutons qu'il n'a de sens qu'avec un niveau de ressources comparable à celui des grands musées internationaux. Qu'il s'agisse de rassembler les acteurs et les institutions, de résoudre les problèmes techniques ou de communiquer, seuls des équipes et des budgets qui sont ceux d'un musée de notoriété internationale, Musée d'Orsay, Musée Dahlem ou Moma par exemple, peuvent permettre d'atteindre les objectifs énoncés ci-dessus.

Les voies de la cohérence

Sur ce nouvel espace de la vie intellectuelle et de la vie tout cours que représentent les moyens multimédias, le portail doit affirmer les mêmes valeurs que celles que propagent, depuis parfois des siècles, les musées, les bibliothèques ou les maisons de théâtre et d'opéra dans le monde réel : la permanence, l'exigence, la mise à la disposition de tous d'un patrimoine commun.

Le portail pourrait se structurer par quelques options fortes.

La définition de son champ pourrait se faire avec cette idée simple : la culture est l'opposé de la sous-culture. Or, la sous-culture est partout, elle est une pollution dont on devrait se soucier au moins autant que les OGM, qui envahit les médias en général et le web en particulier. Le portail pourrait avoir pour ambition d'attirer l'attention et d'orienter vers les sites et les contenus qui proposent l'inverse, qui portent un véritable savoir, une sensibilité, une ouverture désintéressée, qui correspondent, fût-ce seulement en filigrane, à une vision de l'honnête homme.

Le maître mot pourrait ensuite être la notion d'accès, l'objectif étant de faire accéder l'internaute le plus facilement et le plus efficacement possible aux sites et aux contenus fédérés par le portail. De cet objectif découle aussi la présence, voire l'omniprésence, de la visée éducative, dans toutes les dimensions, choix des contenus aussi bien que style et présentation.

Un tel projet sera au service de la diversité. Une de ses fonctions doit être de compenser la tendance naturelle de la communication et de la fréquentation à se concentrer sur les plus gros, les plus visibles, les mieux promus. Il doit être au service de l'éventail le plus large d'artistes, d'œuvres et de cultures, il doit permettre contribuer à la visibilité de ceux qui ne sont pas sous le feu des projecteurs et ont pourtant une voix à faire entendre. Sur un réseau mondial, on ne peut imaginer un portail sans des valeurs d'ouverture au monde et d'universalité.

Enfin, alors que la croissance d'internet se traduit par l'explosion du piratage, le portail devra promouvoir les formes d'accès respectueuses des droits moraux et patrimoniaux des artistes. Il sera ainsi conduit à militer pour que les sociétés qui les représentent adaptent

leurs modes de mise à disposition des œuvres, de tarification et de perception à la nouvelle réalité.

Dans notre rapport, nous proposons que le ministère de la culture, à partir du noyau des contenus très riches présents sur son site, prenne l'initiative de créer cette institution culturelle affirmant la présence d'une certaine idée de la culture sur le web. Comme l'ont montré l'exemple du Centre Pompidou, du Musée d'Orsay ou d'autres grandes initiatives culturelles à travers le monde, les retombées artistiques, et économiques peuvent en être considérables, pour peu qu'on se donne une ambition suffisante. Osons l'affirmer : le grand portail culturel est un projet qui grandira ceux qui en prendront l'initiative.